

DÉBATS DU CONSEIL DE PARIS

Séance du samedi 5 avril 2014

CONSEIL MUNICIPAL



Table des matières

Ouverture de la séance.....	3
Allocution de M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge.....	3
Election de Mme la Maire de Paris.....	5
Suspension et reprise de la séance.....	12
Allocution de Mme la Maire de Paris.....	12
Suspension et reprise de la séance.....	16
2014 C 1 Détermination du nombre d'adjoints.....	16
Suspension et reprise de la séance.....	17
Election des adjoints.....	17
Suspension et reprise de la séance.....	19
Election des adjoints (suite).....	19
2014 Délégations du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal, à Mme la Maire de Paris sur les matières et dans les conditions des articles L. 1413-1, L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales.....	19
Suspension et reprise de la séance.....	19
Clôture de la séance.....	20
Liste des membres présents.....	20

La séance est ouverte à neuf heures quarante minutes, sous la présidence de M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, assisté de M. Alexandre VERPERINI, Mmes Fanny GAILLANNE, Anne-Charlotte BUFFETEAU et Marie-Laure HAREL, secrétaires de séance.

M. le Préfet de police est présent en séance.

Ouverture de la séance.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Allocution de M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Mesdames et Messieurs les Conseillers, mes chers collègues, les premiers mots seront pour vous féliciter, vous qui, élus ou réélus, aurez l'honneur de représenter les Parisiennes et les Parisiens ces six prochaines années.

Au cours de la campagne électorale, en marge d'un meeting, un de mes collègues m'a soufflé à l'oreille : "Tu sais, Pierre, si tu es réélu, tu seras certainement le doyen d'âge et tu auras à faire le discours d'ouverture de la première séance de la mandature, comme c'est l'usage."

Je n'avais pas songé à cette éventualité sur le moment ; je n'y ai pas prêté attention. J'y ai repensé une journée de campagne électorale après une longue journée de balade militante, une longue soirée de porte-à-porte, et je me suis dit : encore si jeune et déjà doyen d'âge.

Je me suis souvenu que l'un de nos illustres collègues, le professeur Pierre Lépine, avait exercé deux fois de suite cette fonction. Mes chers collègues, ne voyez aucune allusion au fait que je travaillerai déjà sur mon discours de 2020.

Une phrase de Marguerite Yourcenar m'est alors revenue en mémoire : "Quand on vieillit, sans doute parce que l'on va moins vite, les honneurs nous rattrapent." Mais oui, mes chers collègues, aujourd'hui, c'est un honneur. J'ai donc l'honneur et même le privilège de l'âge, puisqu'il faut quand même y trouver quelques avantages, d'occuper ce fauteuil pour le premier Conseil de la mandature. Un fauteuil que je vais malheureusement devoir libérer dans quelques instants !

Un de mes prédécesseurs, Pierre-Christian Taittinger, doyen d'âge en 2008, à l'éloquence reconnue, avait commencé son discours par cette phrase : "Les discours du doyen doivent avoir un charme, c'est d'être suffisamment longs pour être intéressants, et suffisamment courts pour n'ennuyer personne."

Je vous rassure dès à présent en vous confirmant que c'est bien l'objectif que je me suis fixé.

Permettez-moi de commencer par quelques mots personnels pour vous dire l'émotion qui est la mienne en cet instant.

Moi, qui, adolescent, prenait tous les matins le bus 72 avenue Victoria, juste en face, pour aller au collège, je regardais ce monument, l'Hôtel de Ville, avec des yeux d'adolescent, en me disant que ce lieu était inaccessible et réservé.

Moi, le petit juif de la rue des Rosiers, fils d'immigrés, dont la famille essayait de se reconstruire après avoir subi les pogroms de Pologne au début du XXe siècle, puis la monstruosité de la Shoah qui avait décimé nos quartiers.

De la communale de la rue de Moussy à la synagogue de la rue Pavée, de l'atelier de casquettes de la rue de Thorigny à la boutique de chapeaux de la rue du Temple, je repense au chemin parcouru, je vous regarde les uns et les autres réunis ce matin dans ce bel hémicycle, et je me dis : quelle est belle la République ! qu'il est beau ce pays qui donne sa chance à tous ses enfants, d'où qu'ils viennent, quel que soit leur sexe, quelle que soit leur religion, quelle que soit la couleur de leur peau.

Mon engagement associatif, en tant que président de la Licra, comme mon engagement politique ont toujours été inspirés par cet idéal, et par la volonté de défendre un socle de valeurs sur lequel on ne doit jamais transiger.

Pourtant, aujourd'hui, un vent mauvais souffle sur notre pays. Nos idéaux républicains sont parfois mis à mal par les discours de haine, de rejet de l'autre, de stigmatisation. Mis à mal par des propos, des actes racistes, antisémites, xénophobes et homophobes.

Dans cette lutte permanente contre l'intolérance et la haine, Paris a toujours joué un rôle capital : Paris, ville lumière, Paris, ville de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen, Paris, ville Compagnon de la Libération, Paris, ville de culture, Paris, capitale de notre pays, mais aussi capitale universelle de ces valeurs qui nous réunissent et nous grandissent.

Ces valeurs, nous en avons hérité, elles n'allaient pas de soi. Ce sont des hommes et des femmes qui se sont battus pour les imposer, qui ont souvent donné leur vie pour les inscrire dans notre réalité, pour les défendre, pour les graver sur les frontons de nos mairies et sur les murs de l'Hôtel de Ville dans lequel nous nous trouvons.

De grandes luttes se sont jouées dans ces lieux, dans ces murs, il suffit pour en prendre conscience de traverser les grands salons du bâtiment. Dans l'un d'entre eux, vous trouverez un tableau représentant un moment clé de notre histoire : la remise par Jean-Sylvain Bailly, qui fut proclamé premier Maire de Paris le 15 juillet 1789, de la cocarde tricolore à Louis XVI, prenant ainsi rendez-vous avec l'avenir et faisant de Paris l'épicentre de l'idéal républicain.

Qui ne se souvient aussi ici de ces mots gravés dans notre mémoire collective, prononcés par le Général de Gaulle, il y a tout juste soixante-dix ans, le 25 août 1944 : "Paris, Paris outragé, Paris brûlé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré !"

Cet héritage, nous pouvons en être fiers mais, surtout, cet héritage, il nous oblige. Il nous oblige à la vigilance, à ne jamais baisser les bras. Il nous oblige à ne jamais détourner le regard, à ne jamais se compromettre avec les ennemis de la liberté. Paris est à l'avant-garde et doit le rester.

Paris est une ville de tolérance, enrichie par sa diversité, par ses visiteurs venus du monde entier, par ses nouveaux habitants, par ce merveilleux brassage.

Paris est une ville solidaire pour les droits des minorités, pour les droits des plus démunis, pour ceux qui, dans la difficulté, ont besoin d'être écoutés, entendus, protégés.

Mais tout cela ne se proclame pas. Non, au-delà des symboles, tout cela se construit et tout cela se défend.

Nous avons l'obligation d'être exemplaires à l'égard de nos concitoyens qui nous ont fait confiance en nous élisant. Quelles que soient d'ailleurs nos sensibilités politiques et les places que nous occupons au sein de cet hémicycle, nous leur sommes redevables de cet honneur. Nous ne sommes pas là pour nous, nous sommes là pour Paris, nous sommes là pour les Parisiennes et pour les Parisiens.

Cette mission, nous ne pouvons l'accomplir seuls et je souhaite profiter de ce moment pour rendre hommage à toute l'administration et aux agents de la Ville : ils sont les garants de la continuité du service public aux Parisiens.

Paris peut être fier de son administration, dont les qualités sont unanimement reconnues et appréciées. Les hommes et les femmes dévoués, compétents, qui travaillent et questionnent leurs méthodes dans le sens d'un meilleur service rendu.

Sous l'impulsion des élus et avec leur collaboration, j'ai pu voir le fonctionnement de cette ville évoluer. J'ai vu Paris se moderniser. En tant que maire d'arrondissement, maire du 3e, j'ai notamment pu constater comment les relations entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement avaient changé, avaient modifié la donne, avaient modifié les comportements, avaient donné à Paris un temps d'avance.

Cela nous a permis de tisser un lien plus fort encore avec les habitants de nos quartiers, et d'enrichir avec eux nos réflexions et nos projets, ce qui a permis l'émergence d'une véritable démocratie locale de proximité.

De tout cela, naturellement, je tiens à remercier chaleureusement Bertrand DELANOË qui a voulu et permis ces avancées.

Chers collègues, pour conclure, les défis qu'il nous faut relever, nous les connaissons : le logement pour tous parce que Paris doit rester une terre de diversité et de mixité sociale ; le développement durable parce que la haute idée que Paris se fait de l'homme ne peut aller sans un profond respect de l'environnement ; la vie culturelle parce que Paris se vit avec passion et amour ; le dynamisme et l'attractivité parce que Paris doit garder les moyens de ses ambitions ; l'emploi, la solidarité, le service public parce que Paris doit donner sa chance à chacun ; enfin, l'exigence démocratique parce que Paris ne peut se construire qu'avec les Parisiens, toutes les Parisiennes et tous les Parisiens.

Je veux profiter de cette occasion pour formuler à titre personnel le vœu que soit donné aux Parisiens étrangers extra-communautaires le droit de s'exprimer sur la vie de leur cité, oui, le droit de vote aux élections municipales.

Mes chers collègues, j'ai personnellement connu trois Maires de Paris, j'ai vu l'évolution de notre ville, toujours au cœur des avancées de notre société.

Aujourd'hui, je fais face à une magnifique illustration de cette modernité. Oui, mes chers collègues, dans notre hémicycle, nous ne pouvons qu'être fiers de compter aujourd'hui une majorité de femmes.

Le défi de la parité se concrétise : eh oui, Mesdames, vous êtes aujourd'hui majoritaires ; et oui, mes chers collègues hommes, nous sommes trois de moins dans cet hémicycle et il faudra bien nous y faire.

Je vais vous faire une confidence : j'ai le sentiment, l'intuition même que nous allons vivre dans quelques minutes une avancée historique.

Une avancée que les Parisiennes et les Parisiens ont souhaité en se prononçant démocratiquement, clairement et largement. Cette ambition de progrès et de modernité, cette dynamique qui a toujours guidé Paris, nous devons y prendre toute notre part, mais elle doit être partagée. C'est la responsabilité et l'honneur qui nous incombent, à partir d'aujourd'hui et pour les six années qui viennent, de servir la Capitale.

Mes chers collègues, je vous remercie.

Mes chers collègues, avant de procéder à l'élection du Maire de Paris, je voudrais vous donner quelques indications sur le déroulement de cette séance. Après l'élection du Maire, nous adopterons le projet de délibération fixant le nombre d'adjoints. Nous siégerons ensuite en formation de Conseil général pour déterminer la composition de la Commission permanente.

Nous reprendrons nos travaux en formation de Conseil municipal par l'élection des adjoints, cette élection a lieu au scrutin secret, conformément au Code général des collectivités territoriales. Enfin, nous élirons les vice-présidents et les membres de la Commission permanente du Conseil général.

Je vous précise qu'à l'issue de notre séance, un déjeuner sera servi dans les salons pour les élus et les fonctionnaires concernés par cette séance.

Mes chers collègues, je vous propose de composer le bureau d'âge qui va permettre de procéder à l'élection du Maire et des adjoints. Je vous rappelle que le bureau d'âge est composé du doyen d'âge et des quatre plus jeunes conseillers en qualité de secrétaires.

Je vais donc les appeler : M. Alexandre VESPERINI, Mme Fanny GAILLANNE, Mme Anne-Charlotte BUFFETEAU et Mme Marie-Laure HAREL.

Je vous demanderai de nous rejoindre à la tribune après les prises de parole.

Election de Mme la Maire de Paris.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Mes chers collègues, je vous rappelle que, conformément aux articles L. 21-21-20 et L. 21-21-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote par procuration est admis pour l'élection du Maire et des adjoints. L'élection du Maire se fait à bulletin secret par appel nominal.

Il m'a été fait savoir qu'il y avait un certain nombre de prises de parole. Je vais donc donner la parole à Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET pour l'UMP.

Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET. - Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, je voudrais d'abord adresser mes félicitations à tous les élus et en particulier aux nouveaux élus.

J'ai la fierté de rejoindre cette Assemblée, en ayant contribué à un renouvellement, à un rajeunissement qui ont été salués et reconnus. Certes, il ne m'a pas échappé que le renouvellement n'avait pas tout à fait atteint l'ambition que j'avais fixée, mais j'ai néanmoins à cœur de vous dire comment j'entends, avec celles et ceux qui m'entourent, travailler pour les Parisiennes et les Parisiens.

Avant de procéder à l'élection du nouveau Maire de Paris, je tiens à partager avec vous quelques exigences qu'il faut, je crois, affirmer. La première est l'exigence démocratique - et vous l'évoquiez à l'instant justement, Monsieur le Président.

Notre Assemblée élira tout à l'heure le Maire, nous ne présenterons pas de candidat, et Mme HIDALGO sera élue. Parce que je respecte les institutions de la République, je respecte ce choix.

Ce choix, mes chers collègues, reflétera la composition de notre Assemblée, mais pas la stricte expression du vote des Parisiens car les élections des 23 et 30 mars derniers ont une nouvelle fois démontré que l'organisation démocratique qui prévaut à Paris ne fonctionne pas.

Paris sera la seule ville en France dirigée par un maire minoritaire en voix sur l'ensemble de la Ville et plus encore dans son propre arrondissement, avec dans ce dernier, un score historiquement faible.

C'est une anomalie démocratique, pourtant elle ne fait pas débat, elle n'est pas discutée, on n'aime pas qu'on en parle, elle est tue tout simplement. Il faudra bien un jour changer ce système électoral qui entre en contradiction avec le principe sacré : un citoyen, une voix à égalité entre tous.

Il faudra bien un jour que notre système démocratique représente la volonté du peuple de Paris en prenant en compte la diversité des arrondissements, en prenant en compte l'Histoire de Paris que vous avez excellemment évoquée, Monsieur le Président, mais sans déformer le choix des électeurs. Il faudra bien un jour réformer cette élection pour que les Parisiens, les Marseillais et les Lyonnais puissent choisir directement et clairement leur maire. En attendant, vous avez conservé le pouvoir, vous êtes le pouvoir et nous sommes l'opposition.

Monsieur le Président, mes chers collègues, au commencement de cette nouvelle mandature, je voudrais vous dire quelle opposition nous entendons être pour les années à venir. Une opposition que guide une triple exigence : exigence éthique, exigence sociale et environnementale, exigence économique.

L'exigence éthique, c'est d'utiliser l'argent public au mieux parce qu'il est rare, parce qu'il est cher, parce qu'il n'appartient pas aux élus, parce que sa mauvaise utilisation contribue toujours un peu plus à discréditer ceux qui en ont la responsabilité, c'est-à-dire vous, c'est-à-dire nous, c'est-à-dire notre démocratie.

Les années passées ont vu en la matière des dérives que nous avons condamnées pendant la campagne. Nous serons intraitables sur ce sujet dans les mois et les années à venir.

La deuxième exigence est sociale et environnementale. Nous vivons collectivement un phénomène inédit dans l'histoire sociale de la France. Les Français les plus aisés sur le plan financier mais aussi sur le plan intellectuel se concentrent toujours plus dans quelques grandes villes, à commencer par Paris et ils délaissent les villes intermédiaires.

Pourquoi Paris ? Parce que Paris, c'est le lieu de rencontre de la France et de la mondialisation, c'est là que les plus aisés rencontrent le monde, c'est là qu'ils profitent du monde. Tant mieux pour eux, nous ne les condamnons pas, nous avons besoin d'eux.

Mais parce que Paris est plus que jamais nécessaire à ces Français, les prix montent, les comportements changent et la dynamique d'exclusion se met en place.

Les classes moyennes et les familles sont chassées du Centre. Elles quittent la ville capitale petit à petit, à bas bruit. Tous les quartiers sont touchés. Et quand la politique socialiste prétend lutter contre ce phénomène, elle l'amplifie. L'objectif de 30 % de logements sociaux, c'est le choix de la polarisation sociale de la Ville, c'est le choix du départ des classes moyennes.

Nous croyons que ce phénomène est dangereux parce que Paris doit pouvoir profiter à tous, parce que vivre à Paris c'est une opportunité unique de changer de vie, d'avoir une vie plus grande, d'avoir une vie plus excitante.

Mais aussi parce que plus les classes moyennes quittent la Capitale, plus il faut aller habiter loin du Centre de Paris pour pouvoir continuer à travailler dans Paris, plus le ressentiment monte contre les plus aisés, plus le Front National progresse. Pas à Paris certes, mais tout autour de Paris.

Mesdames et Messieurs, de notre côté, nous dénonçons toutes les initiatives du pouvoir qui contribueraient à cette polarisation. Notre exigence sociale, c'est le combat de tous les instants pour les classes moyennes parisiennes.

Et nous serons au rendez-vous de tous les progrès écologiques car la Ville a la responsabilité d'être exemplaire en tout, et en particulier sur l'écologie, moteur de transformation positive de la société et de l'économie. Les Parisiens

en ont le désir, ils en ressentent l'urgence et la nécessité. Les récents pics de pollution ont démontré, pour ceux qui en doutaient, à la fois le retard de Paris et la demande forte des Parisiens en la matière.

Exigences économiques enfin, parce que Paris a des atouts uniques en France. Paris doit s'engager sur les sujets les plus importants. Qu'y a-t-il de plus important aujourd'hui, mes chers collègues, que la création d'emplois, que le dynamisme économique, que la capacité à créer de la richesse ? Il faut enfin que le pouvoir lève la tête et regarde le monde.

Gérer les problèmes du quotidien, c'est bien. Créer des emplois, c'est mieux.

Nous vivons à l'heure de la concurrence entre les métropoles mondiales, l'échelle pertinente de la compétition internationale est parfois continentale, souvent mondiale, elle n'est plus nationale. Les villes s'organisent dans cette compétition comme les plus grandes entreprises. Elles réfléchissent à leur stratégie, elles approfondissent leurs avantages comparatifs, elles vont chercher des investisseurs, elles cultivent leur marque, elles lui donnent de la valeur, elles adaptent leur gouvernance pour pouvoir répondre vite aux défis qui s'offrent à elles. Bref, elles se dotent d'une stratégie et des moyens de la mettre en œuvre. Toutes les villes mondiales le font : Tokyo, New York, Séoul, Singapour, Dubaï. Toutes, sauf Paris. Qui pilote la stratégie économique de Paris ? Le Maire précédent s'y est peu intéressé. La Région, pour autant, a une partie de la compétence et ne le fait pas. La future Métropole, dont la compétence économique se limite au logement ne prévoit pas de le faire.

Paris, c'est aujourd'hui la troisième ville du monde. Je souhaite qu'elle le reste pour la France et pour les Parisiens, et mieux, qu'elle dépasse Londres. Mais la tendance est inverse. Si on continue au rythme des 10 dernières années, en 2020 Paris ne fera plus partie des 10 plus grandes villes du monde.

Monsieur le Président, je le dis devant vous et je le dis devant les élus au Conseil de Paris, nous, opposition, ferons tout pour définir une stratégie économique pour Paris, attirer les investisseurs, créer de l'emploi et de la richesse et convaincre aussi le pouvoir de faire de même, de consacrer tout simplement du temps à ce sujet qui n'est pas mince, d'écouter les entrepreneurs et ceux qui créent des emplois.

Mesdames et Messieurs, ces trois exigences, ces trois orientations guideront notre action durant le mandat qui commence. Nous nous opposerons à tout ce qui ira contre ces principes mais nous proposerons aussi des idées, des textes, des actions pour les mettre en œuvre. Nous croyons en l'opposition constructive.

Je vous remercie.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Ayant un devoir de réserve en tant que Président, je donne la parole à M. Eric AZIÈRE pour l'UDI.

M. Eric AZIÈRE. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, le groupe UDI - MODEM prend acte des résultats des élections de dimanche dernier et ne présentera pas de candidat au fauteuil de Maire de Paris.

Néanmoins, c'est au nom de ce groupe que je voudrais dire notre détermination à prendre dans ce Conseil toute notre place.

Tout d'abord, je forme des souhaits pour que cette mandature si importante pour l'avenir de Paris, mais aussi si importante pour l'avenir de notre métropole parisienne, soit une mandature de respect marquée par l'écoute, le dialogue et qu'elle soit le plus souvent possible celle du dépassement des intérêts politiques ou des positionnements partisans.

Le groupe UDI - MODEM sera une force d'opposition, mais une force d'opposition constructive, une force de proposition, une force d'initiative, représentée d'ailleurs, comme vous le constatez, par un renouvellement considérable, incarnée majoritairement par beaucoup de nouveaux élus, et qui sera aussi une force de renouvellement des idées dans ce Conseil.

Mais pour autant, l'intérêt supérieur de Paris dans les crises multiples qui frappent nos concitoyens et qui les frappent encore plus durement à Paris nous amène à considérer notre positionnement avec mesure. C'est la raison pour laquelle lorsque l'intérêt général des Parisiens sera en jeu, plus particulièrement sur les sujets que nous avons portés dans cette campagne, aux côtés de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, que je salue, sur le sujet capital du logement, en particulier sur ce sujet la défense des classes moyennes, sur le combat contre la pollution et la défense de l'environnement, de l'air, sur les transports, sur la sécurité, sur les équilibres budgétaires, sur les grands projets de l'urbanisme parisien et beaucoup d'autres sujets, sachez que nous saurons à chaque fois voir au-delà des clivages, mettre en avant l'intérêt supérieur des Parisiennes et des Parisiens et juger tout d'abord le fond.

Mais tous ces sujets d'opposition seront toujours orientés par trois principes.

Premièrement, l'efficacité économique, deuxièmement, la responsabilité écologique, et troisièmement, l'esprit de justice dans la dimension humaine et sociale de chaque mesure dans chaque débat.

Voilà. Sachez que le groupe UDI - MODEM sera dans ce Conseil, dans cette mandature, la vigie lucide, la vigie exigeante, la vigie indépendante, parce que ce qui nous importe avant tout c'est la réussite de Paris.

Je vous remercie.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Je donne la parole à Mme Danielle SIMONNET, non-inscrite.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, je transmets bien évidemment toutes mes félicitations à l'ensemble des nouveaux élus et à celles et ceux qui se sont fait réélire et je souhaite tout particulièrement transmettre mes félicitations à Mme Anne HIDALGO qui sera donc, dans un instant, élue première femme Maire de Paris.

Elire une femme Maire de Paris, de la Capitale de la République française, pour toutes celles et ceux dans cette assemblée attachés au féminisme, comme moi, ce n'est pas rien.

Pourtant, mes chers collègues, je m'abstiendrai car je regrette que les 35.000 électrices, électeurs du Front de Gauche des listes "A Paris, Place au Peuple !", n'aient pas été respectées par les composantes de la future majorité qui va s'installer.

Néanmoins, je souhaite la réussite dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens de cette mandature.

Pour autant, l'aggravation des politiques de réduction de la dépense publique de l'actuel Gouvernement est plus qu'inquiétante.

Pour satisfaire les besoins sociaux et répondre aux impératifs écologiques, il sera nécessaire de rompre avec les politiques libérales d'austérité imposées.

Non-inscrite, j'assumerai d'incarner une opposition de gauche, une opposition de gauche exigeante, une opposition de gauche force de proposition, écho socialiste.

Il n'y a pas de fatalité à la spéculation immobilière, pas de fatalité à la pollution, pas de fatalité à la mainmise des intérêts privés au détriment des services publics.

Que les Parisiennes et les Parisiens s'impliquent pour se réapproprier leur ville. Tel sera mon engagement dans toute cette mandature.

Je vous remercie.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Je donne la parole à M. Nicolas BONNET-OULALDJ pour le parti Communiste.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci.

Chers collègues, Monsieur le Préfet, vous comprenez que ce moment est, pour nous, important et plein d'émotion. Permettez-moi de saluer et de féliciter l'ensemble des nouveaux élus, dont je fais partie, et vous comprenez pleinement mon émotion.

C'est aussi une joie pour nous et, je pense, pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, d'élire à la tête de la Capitale de notre pays une femme. Comme l'a salué notre collègue, c'est un moment fort pour l'ensemble des combats et des luttes féministes que nous avons portés.

Permettez-moi aussi de saluer l'ensemble de mes collègues qui ont travaillé dans cet hémicycle et qui ne feront pas partie de cette mandature.

Je pense notamment à Pierre MANSAT, Alain LHOSTIS, Jean VUILLERMOZ, qui sont dans les tribunes et que je salue.

Je pense également à l'un de nos doyens, à qui j'ai l'honneur de succéder : Henri MALBERG.

Les élus du groupe Communiste - Front de Gauche sont, dès aujourd'hui, mobilisés pour faire réussir la Gauche à Paris. Pour cela, nous soutenons la candidature d'Anne HIDALGO au mandat de Maire de Paris, qui va être proposée dans un instant.

Le peuple de Paris a choisi.

Il a choisi le projet porté par les listes "Paris qui ose" d'Anne HIDALGO avec les Communistes, les Socialistes, les Radicaux de gauche et les Écologistes.

Les Parisiennes et les Parisiens ont confirmé leur choix de 2001 et de 2008. Ils veulent faire avancer Paris sur la voie du progrès et de la justice sociale et ne souhaitent pas retourner au siècle précédent. Ils nous accordent leur confiance pour écrire ensemble une nouvelle page de l'Histoire de Paris.

Ils ont fait le choix d'un programme qui répond à leurs exigences, à leurs priorités, pour améliorer leur vie quotidienne, avec des engagements forts, tels que la production de 30 % de logements sociaux, et, bien sûr, le rééquilibrage géographique, notamment dans les arrondissements de l'Ouest de Paris.

Ils ont fait le choix d'un programme dont l'objectif est de continuer à investir dans les équipements de proximité et renforcer le service public. C'est, bien sûr, par l'investissement, et précisément l'investissement public et la création d'emploi, que nous relancerons l'activité économique.

La priorité doit revenir à la croissance et à l'emploi. Les défis environnementaux doivent être le fil conducteur.

Nous avons repris, dans la précédente mandature, le contrôle sur un droit élémentaire : celui de l'accès à l'eau. L'acte II de la municipalisation se traduira demain par la gratuité des premiers mètres cubes d'eau et les Parisiennes et les Parisiens pourront juger, à ce moment-là, de la manière dont la Gauche aura fait avancer un nouveau droit qui est celui élémentaire de l'accès à l'eau.

Les Parisiennes et les Parisiens veulent faire de Paris la capitale du projet partagé. Nous leur proposons de faire place au peuple : par exemple, en renforçant notre démarche de budget participatif au sein des conseils de quartier. Nous leur proposons la création d'un Conseil économique, social et environnemental pour associer les représentants de la société civile, des syndicats, du monde économique et associatif, sur les grandes orientations de la Ville.

Chacun aura mesuré l'élégance d'une responsable de l'Opposition qui conteste le mode de scrutin parce qu'elle a perdu. Nos collègues de Droite doivent respecter le choix des Parisiennes et des Parisiens, sans se lancer dans des polémiques d'additions, de soustractions et de caulettes auxquelles ils sont habitués dans leurs propres instances. C'est la Droite parisienne qui a eu l'habitude de s'inventer des électeurs et de fausser les comptes et certainement pas la Gauche.

Chers collègues, respecter le choix du peuple de Paris, c'est respecter la démocratie.

Les élus Communistes - Front de Gauche sont d'ores et déjà au travail et entièrement mobilisés pour faire réussir le projet porté par la Gauche : rassembler à Paris.

Anne HIDALGO proposera tout à l'heure que 4 membres de notre groupe participent à l'Exécutif. Les Parisiennes et les Parisiens pourront compter sur eux et sur l'ensemble des élus Communistes - Front de Gauche pour agir au quotidien en mettant en œuvre de nouvelles avancées de progrès social, écologique et démocratique et s'opposer aux politiques d'austérité qui pourraient porter atteinte à leurs intérêts.

Notre boussole, vous la connaissez : c'est l'esprit des lumières, c'est l'émancipation de toutes et de tous. C'est l'Humain d'abord.

Merci, chers collègues.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Mes chers collègues, pour le groupe EELV, il y a une coprésidence. Donc, les 2 coprésidents veulent s'exprimer. Je pense donc qu'ils se partagent leur temps de parole.

Je donne la parole à Mme Anne SOUYRIS.

Mme Anne SOUYRIS. - Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, oui, nous nous partageons notre temps de parole parce que nous estimons que la parité est très importante.

Nous avons le plaisir d'être réunis pour cette première réunion du Conseil de Paris dont la composition, justement, avec ses 9 conseillères et 7 conseillers écologistes, donc plus que paritaire en faveur des femmes - et

nous en sommes très fiers -, révèle le désir des Parisiennes et des Parisiens de préserver leur santé, d'améliorer leur qualité de vie et de protéger leur environnement.

Mais, avant tout, nous sommes très émus de cette toute première fois où la Maire de Paris va être une femme. Et cette femme, Anne HIDALGO, nous avons décidé de lui accorder toute la confiance du groupe Écologiste pour que Paris soit à la hauteur des ambitions communes de changement.

Pendant ces derniers mois, les tensions politiques étaient fortes, à la mesure de la crise économique qui enferme les personnes dans l'impuissance et accentue les inégalités. Les insultes proférées pendant les manifestations contre le mariage pour toutes et tous, les propos racistes qui ont été tenus à l'encontre d'une ministre du Gouvernement ou encore les spectacles à connotation antisémite devenus de véritables meetings politiques, tout cela montrait le visage d'un pays qui risquait, pour le moins, de se replier sur lui-même et d'aller dans une direction inquiétante.

Pourtant, au repliement et à l'abandon, manifestés par un vote contestataire et par l'abstention, les Écologistes ont opposé un projet alternatif crédible et concret. Là où nous l'avons fait, les électeurs nous ont soutenus. Il n'y a pas de fatalité.

Je donne la parole à mon collègue David BELLIARD.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Monsieur David BELLIARD, vous avez la parole.

M. David BELLIARD. - Pendant toute cette campagne, nous avons défendu un projet pour Paris résolument écologiste. Notre rêve d'une ville plus verte, où les transports en commun et les mobilités douces, comme le vélo et la marche à pied, prennent toute leur place dans l'espace public, a trouvé une adhésion forte chez nos concitoyennes et nos concitoyens.

Nous avons su entendre la volonté d'une ville apaisée où la violence sociale est combattue par un accès au logement redevenu possible pour toutes et tous, par une école qui s'attaque aux inégalités avec tous ses acteurs, par le développement d'une économie de proximité, sociale et solidaire.

Cette vision, les Parisiennes et les Parisiens y ont massivement adhéré. Loin des petits arrangements soi-disant arithmétiques qui, pour des manœuvres politiques, veulent nous faire croire l'inverse, la Gauche et les Écologistes ont reçu le soutien de la grande majorité de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Nous nous réjouissons de pouvoir, pour les 6 prochaines années, participer à la transition écologique de Paris.

Comme l'a écrit Henry David Thoreau, personne n'a la responsabilité de tout faire, mais chacun doit accomplir quelque chose.

Nous, Écologistes, avons l'ambition d'accomplir ce pourquoi nous sommes là. A ce titre, nous serons des partenaires vigilants et respectueux des engagements que nous avons pris.

Nous vous remercions de votre attention.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Je donne la parole à M. Rémi FÉRAUD, pour le groupe PS.

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, à l'issue d'une campagne électorale longue et intense, les Parisiennes et les Parisiens ont donné, en voix comme en sièges au Conseil de Paris, une majorité nette aux listes de la Gauche et des Écologistes.

Nous avons bien entendu tout à l'heure que, dans un monde imaginaire, la minorité deviendrait majoritaire.

Rappelons qu'il faudrait, pour arriver à cette étrange conclusion, cumuler deux artifices :

- d'une part, mélanger les voix du premier et du deuxième tour en éliminant au passage de nombreuses voix de Gauche et en y ajoutant une grosse pincée de voix de Droite.

Et le deuxième artifice consisterait à supprimer un élément essentiel structurant de notre ville, c'est-à-dire les vingt arrondissements de Paris.

Alors que, depuis plus d'un siècle et demi, ils sont fondamentaux dans l'identité de Paris, dans sa démocratie municipale, dans sa vie quotidienne, et alors que leur rôle n'a fait que se renforcer ces dernières années dans un souci de proximité et d'efficacité, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, dans votre discours.

La réalité et la légitimité sont que le suffrage universel a très clairement traduit la volonté des électeurs de voir Anne HIDALGO devenir Maire de Paris.

Le rassemblement de candidats et de soutiens qui s'est effectué autour de sa candidature se fonde sur des valeurs partagées et sur un projet ambitieux pour notre ville. La mise en œuvre de celui-ci prolongera l'action menée depuis 2001 autour de Bertrand DELANOË.

Par leur vote des 23 et 30 mars, les Parisiens ont ainsi fait le choix d'une candidate et d'une équipe, dont les priorités seront l'innovation, la solidarité, le logement, l'écologie, et la volonté de construire ensemble une grande métropole tournée vers l'avenir et fraternelle.

Cette marque de confiance des Parisiens envers Anne HIDALGO, l'ensemble des élus de la majorité, dans leur diversité politique qui vient de s'exprimer à l'instant, la partage toutes et tous.

C'est en leur nom que me revient ce matin l'honneur de présenter au vote de notre Conseil, et je le fais avec beaucoup d'émotion, la candidature d'Anne HIDALGO pour l'élection de la Maire de Paris.

Je vous remercie.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Dans l'émotion qui est la mienne, j'ai oublié Jean-Bernard BROS, le président du groupe radical de gauche et apparentés.

S'il souhaite s'exprimer.

Jean-Bernard, je suis désolé.

M. Jean-Bernard BROS. - C'est au-delà de l'émotion. Cela m'ennuie de parler après Rémi, mais je vais le faire.

Monsieur le Président de séance, les 23 et 30 mars 2014, les Parisiennes et les Parisiens se sont rendus aux urnes pour décider de leur avenir.

C'est sans appel qu'ils ont fait le choix d'une majorité de progrès, une majorité qui s'inscrit dans la continuité du travail effectué collectivement depuis deux mandatures autour de Bertrand DELANOË, et auquel je voudrais de nouveau rendre hommage.

Les six années qui sont devant nous sont cruciales pour le devenir de Paris, et plus largement de notre métropole. Le rejet du politique, même s'il est moins présent à Paris que dans le reste de notre pays, est une réalité qu'il nous faut entendre.

Il nous incombe, élus de la majorité comme de l'opposition, une responsabilité particulière, dans la manière dont nous mènerons nos mandats respectifs. Il nous faudra être digne de la confiance que nous ont donnée les Parisiennes et les Parisiens. Faisons en sorte que nos débats s'inscrivent dans un cadre démocratique à la fois exigeant et apaisé.

Il me revient l'honneur de présider le groupe radical de gauche, centre et indépendants, au nom duquel je m'exprime aujourd'hui devant vous.

Notre ambition est de contribuer au débat de manière constructive. Nous sommes habités par cet esprit de responsabilité, mais aussi par une ambition sans faille pour notre ville, eu égard aux déclinologues qui n'ont eu de cesse durant cette campagne électorale de tenter de la faire passer pour une ville affaiblie et sans vigueur.

Il nous faut accompagner notre ville encore plus loin et les enjeux qui sont devant nous ne manquent pas.

Notre feuille de route est de faire appliquer avec conscience, avec exigence, mais aussi avec créativité, le programme et les propositions qu'ont plébiscités les Parisiennes et les Parisiens.

Gardons cela bien à l'esprit, les membres de notre groupe le feront.

Le groupe radical de gauche, centre et indépendants, composé de personnalités issues de parcours et de formations politiques différents, s'inscrit pleinement et fièrement au sein de cette nouvelle majorité municipale, avec comme objectif d'accompagner efficacement, sans dogmatisme, ni conservatisme, l'action de la nouvelle Maire de Paris.

Nelson Mandela écrivait : "L'expérience d'une vie réussie n'est pas à l'aune de la victoire, mais dans le sentiment et la conscience d'avoir été à la hauteur de ses responsabilités."

Voilà le sens que nous devons donner à cette nouvelle mandature.

Au nom de mes collègues membres fondateurs de ce groupe, Laurence GOLDGRAB, Jean-François MARTINS, Buon Huong TAN et Dominique VERSINI, je vous souhaite, Madame la Maire, je vous souhaite à tous, chers élus de cet hémicycle, une mandature à la fois dynamique, bienveillante et audacieuse pour continuer à faire de la Ville de Paris, de Paris, la ville que le monde entier nous envie.

Je vous remercie.

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président - Je demanderai aux quatre benjamins de cette Assemblée de bien vouloir nous rejoindre au pied de la tribune.

J'ai cru comprendre, mes chers collègues, qu'il n'y avait pas d'autres candidats. Nous allons donc procéder à l'opération électorale.

Mes chers collègues, je souhaite comme vous tous que cette élection du Maire de Paris revête une certaine solennité, et pour cela qu'elle se déroule en bon ordre. Je demande donc aux Conseillers de Paris de bien vouloir rester assis à leur pupitre et de venir voter un par un à la tribune à l'appel de leur nom.

Je vous remercie.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote par appel nominal).

Je déclare le scrutin clos et je suspends la séance pendant 10 minutes, le temps du dépouillement.

Je vous remercie.

(Il est procédé au dépouillement).

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à dix heures cinquante-six minutes, est reprise à onze heures vingt-trois minutes, sous la présidence de M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge).

M. Pierre AIDENBAUM, Doyen d'âge, président. - Proclamation des résultats.

Nombre d'inscrits : 163.

Nombre de votants : 163.

Bulletins blancs ou nuls : 72.

Suffrages exprimés : 91.

Majorité absolue : 46.

A obtenu :

Mme Anne HIDALGO : 91 voix.

J'ai donc l'immense bonheur de proclamer Anne HIDALGO Maire de Paris.

(M. Pierre AIDENBAUM remet l'écharpe à Mme Anne HIDALGO).

Allocution de Mme la Maire de Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Monsieur le Président, cher Pierre AIDENBAUM, merci pour ce moment, ces mots pleins de sens et pleins d'affection.

Permettez-moi, mes chers collègues, de vous remercier, de vous féliciter, ceux qui étaient déjà élus dans ce Conseil et ceux qui arrivent pour la première fois dans ce grand Hôtel de Ville, dans ce très bel hémicycle de l'Hôtel de Ville de Paris.

Dimanche, les Parisiens m'ont fait confiance pour être la première femme Maire de Paris.

Ce choix, vous le confirmez aujourd'hui.

Ce choix m'honore et m'oblige. Il fait de moi la dépositaire des valeurs de notre Ville.

C'est avec fierté que je reçois cette immense et belle responsabilité.

C'est avec fidélité que je l'assumerai chaque jour au cours des six prochaines années.

Française et Parisienne par choix, je servirai Paris en humaniste et en républicaine, avec passion, avec respect, avec honneur, avec dévouement. Je serai la Maire de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens, que vous représentez dans la diversité de leurs convictions, de leurs parcours et de leurs origines.

Notre Assemblée, ici réunie aujourd'hui, traduit la richesse et la complexité de la société parisienne.

En saluant chaque élu, je m'engage à faire de nos différences et de nos divergences, que je respecterai, un serment pour la démocratie et une chance pour Paris.

Dimanche, les Parisiens ont fait confiance au rassemblement de la Gauche, des progressistes, des Ecologistes, pour continuer à faire avancer Paris. Cette Majorité élue est la dépositaire de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs espoirs.

Je la dirigerai et je l'animerai en poursuivant un seul objectif : le service des Parisiens dans le respect des valeurs de Paris. Dans la droite ligne de l'œuvre accomplie par Bertrand DELANOË, auquel je veux rendre hommage, auprès duquel j'ai eu l'honneur, le bonheur de servir Paris, je ferai de ses valeurs, dont je suis fière d'être l'héritière, les piliers de mon engagement.

A Paris, ville Compagnons de la Libération, la liberté a toujours été un destin. Soixante-dix ans après le 25 août 1944, la Libération est notre héritage, je lui serai fidèle.

Elle est aussi notre état d'esprit. C'est en gardant toujours en mémoire le sacrifice des Résistants et le martyr des déportés que je défendrai d'un même cœur la liberté de création, la liberté d'entreprendre, la liberté de conscience, la liberté de culte dans le respect du principe de laïcité, la liberté de participer à la vie de la cité, la liberté d'apprendre et la liberté de s'aimer.

Paris est aussi la capitale de l'égalité.

Elus parisiens au sein d'une Assemblée dont l'histoire, et nous en mesurons la force, épouse celle de la République, nous sommes les héritiers d'un peuple conquérant qui s'est toujours battu contre l'injustice.

J'assume tout de ce passé singulier et puissant : 1789, 1830, 1948, mais également bien sûr la Commune de Paris de 1871, l'espérance du Front populaire, l'ambition du programme du Conseil national de la Résistance et aussi la grande respiration de mai 68.

L'égalité, pour laquelle nos aînés se sont battus, me sera sacrée. Elle aura force de loi pour tous les enfants de Paris. C'est au nom de l'égalité que je serai une maire fédératrice.

Enfin, parce que l'idéal de fraternité a toujours su se traduire en acte dans l'histoire de Paris, je ferai en sorte que le respect, la tolérance et le dialogue prévalent systématiquement sur le mépris, la hiérarchie sociale, la haine et le fanatisme.

Notre diversité est notre bien le plus précieux. Elle a besoin, pour grandir, de la solidarité. C'est ce que je lui garantirai en étant une maire de l'unité qui les respecte et transcende les différences.

C'est forte de ces valeurs que je tiendrai les engagements pris devant les Parisiens pour répondre aux grands défis d'aujourd'hui et de demain.

Alors que la crise continue à sévir en frappant les classes populaires et les classes moyennes, mon premier combat sera celui du logement. Il ne doit pas opposer les Parisiens : il doit les rassembler. Ma détermination est totale et, je sais, partagée par l'ensemble de la majorité.

D'ici le mois de juin, je lancerai une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs du secteur du logement en vue de ce qui est d'ores et déjà le combat décisif de cette mandature. Avec 10.000 nouveaux logements par an, nous permettrons à chaque Parisien de trouver sa place et d'avancer à son rythme au sein de notre ville.

La solidarité sera aussi au cœur de mon action. Personne ne sera exclu des progrès auxquels aspire la société parisienne.

La lutte contre l'exclusion constituera une grande cause de la mandature, dans laquelle les associations et les Parisiens s'impliqueront.

Les familles se verront proposer des logements plus adaptés.

Plus de 5.000 places de crèche seront créées.

Les enfants accéderont à une éducation de qualité et à des activités éducatives.

Nos aînés pourront demeurer dans le quartier où ils ont longtemps vécu.

Les personnes en situation de handicap évolueront dans une ville accessible, les plus vulnérables se verront proposer un hébergement.

A Paris, le progrès a vocation à être partagé. Je n'accepterai donc aucune forme d'exclusion économique, éducative ou culturelle.

Je me battraï pour la sécurité et la tranquillité des Parisiens.

Je veillerai, comme maire, à ce que chaque avancée nouvelle soit une avancée universelle.

C'est dans ce même esprit que nous relèverons le défi écologique, en redonnant à la nature toute sa place à Paris. Il en va de l'avenir de Paris, comme de l'avenir de l'humanité, de l'avenir de notre planète. Il en va de notre santé, comme de notre sécurité et de notre responsabilité.

Je ne conçois pas le progrès de notre ville en dehors d'une véritable transition énergétique et environnementale. C'est la raison pour laquelle nous mènerons et nous assumerons une lutte intraitable contre la pollution.

Nous éradiquerons le diesel qui constitue un scandale sanitaire et politique.

Nous substituerons les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Nous développerons les transports capables d'améliorer à la fois la mobilité de chacun et la qualité de l'air respiré par tous.

Nous ferons de Paris une ville où la liberté va de pair avec la santé et la tranquillité.

L'écologie, je le dis ici, est aussi une chance pour l'économie. Et je favoriserai l'innovation dans tous les secteurs.

Qu'elle soit sociale, solidaire, numérique ou, mieux encore, tout cela à la fois, l'économie parisienne est appelée à poursuivre son effort au cours des six prochaines années, avec toujours davantage de créations d'entreprises et de créations d'emplois à la clé.

Je ne baisserai pas les bras face à cette crise.

Je connais les ressources dont Paris dispose dans ses universités, dans ses commerces, dans ses "start-up", dans ses petites et moyennes entreprises.

Je mesure son attractivité auprès des touristes et des investisseurs, des étudiants, des entrepreneurs, des travailleurs et des créateurs, parce que je sais ce dont les Parisiens sont capables.

Je suis persuadée qu'ensemble nous allons avancer et mieux vivre ensemble, quelles que soient les difficultés que nous rencontrons.

C'est en effet du côté de l'innovation et de la création que se trouvent les clés de l'avenir de notre ville, où cohabite et s'influence un nombre incalculable de richesses. Les entreprises et les associations, les commerçants et les artisans, les artistes et les sportifs, les jeunes et les seniors détiennent tous une part de cette initiative collective sur laquelle repose le progrès.

Je veux leur permettre de s'exprimer le plus librement possible, à contre-emploi, à contretemps et à contresens, et là où on les attend, mais aussi là où on ne les attend pas.

J'oserai libérer ces énergies créatives, leur laisser du champ et j'accepterai leur influence. Chaque fois que cela sera nécessaire, je nous inviterai à sortir de nos schémas, de nos habitudes, de nos préjugés pour permettre à Paris de s'engager dans de nouveaux espaces culturels, régis par l'ouverture et le partage. C'est en misant sur la liberté de tous et l'initiative de chacun que nous relèverons le défi démocratique qui se pose actuellement dans notre pays et que nous avons entendu ces mois durant.

Nous livrerons ce combat, sur le terrain, jour après jour, avec sérieux et abnégation.

Dans le cadre d'un exécutif paritaire, resserré, je serai la garante de la sobriété de la Municipalité, en veillant à ce que l'essentiel de nos ressources soit affecté directement au service des Parisiens.

Je me montrerai intraitable sur les questions d'éthique en demandant à chacun de se soumettre à des règles claires et exigeantes pour une transparence totale.

J'impliquerai les Parisiens en amont de toutes les décisions qui touchent à leur vie quotidienne et à l'avenir de leur ville.

En siégeant dans les conseils de quartier, en se prononçant directement sur l'affectation de 5 % du budget d'investissements, en créant un Conseil économique, social et environnemental parisien, ou encore un Conseil stratégique, que je mettrai en place à mes côtés pour valoriser Paris à l'international, les Parisiens pourront peser tout au long de la mandature sur la politique municipale.

J'aime la démocratie. Je lui donnerai toujours davantage de champ dans une ville où elle est et elle sera toujours chez elle. Et ce qui est vrai à l'échelle de Paris l'est également à l'échelle de la métropole.

En faisant le choix d'un destin commun, avec tous nos voisins, nous nous donnerons les moyens de construire une métropole solidaire, dynamique et efficace. Paris prendra toute sa place dans la responsabilité collective qui nous impose de nouveaux devoirs et de nouvelles ambitions, en dépassant les clivages politiques, les clivages traditionnels pour s'attacher avant tout aux projets. Je m'investirai personnellement pour que se concrétise, en matière de logement et de lutte contre la pollution, notre obligation collective de résultat.

Cette efficacité démocratique demeurera notre maître mot au cours des 6 prochaines années.

Je m'appuierai d'abord sur ce dialogue permanent avec toutes celles et ceux qui représentent Paris ici, les élus d'arrondissement aussi, mais également les responsables associatifs, les représentants syndicaux, les organisations laïques, les autorités religieuses, les intellectuels, les artistes, les sportifs et tous ceux qui sont dépositaires d'une part de Paris, ils seront toujours les bienvenus à l'Hôtel de Ville.

Le concert démocratique a besoin de leurs voix. Je veillerai à ce qu'elles soient entendues, écoutées et respectées.

Je m'appuierai aussi sur le dialogue social que je conduirai personnellement pour donner à nos agents, aux fonctionnaires de la Ville de Paris, la reconnaissance et les moyens qu'ils méritent. Dans un contexte national difficile, le service public parisien est un élément clé de la solidarité, de la cohésion et aussi de l'innovation de notre ville.

Nous devons aux Parisiens et aux agents eux-mêmes une administration respectueuse de l'humain, régie par une culture des métiers et totalement tournée vers les citoyens. C'est dans ce sens que je la ferai évoluer en permettant aux agents de donner le meilleur d'eux-mêmes pour Paris.

Mes chers collègues, je suis lucide sur les difficultés et les contraintes qui pèsent sur nous. Je connais nos atouts, qui sont innombrables.

Au seuil de cette mandature, je crois en notre ville, en sa capacité à se surprendre, à se dépasser dès lors qu'il s'agit d'avancer.

C'est la raison pour laquelle, sans augmenter les impôts, je m'appuierai enfin sur toutes les forces économiques, sociales, culturelles, scientifiques dont nous avons la chance de disposer.

Le rayonnement de Paris sera donc avant tout le rayonnement de tous les Parisiens placés dans les meilleures conditions pour donner libre cours à leur énergie et à leur talent. Sous leur impulsion, notre patrimoine unique ne cessera de s'enrichir. A chaque découverte d'un chercheur, à chaque innovation d'un entrepreneur, à chaque création d'un artiste, à chaque ouverture d'un commerce de proximité, à chaque performance d'un sportif, à chaque attention d'une assistante maternelle, à chaque bonne idée d'un citoyen passionné, notre ville grandira pour s'imposer dans la compétition et la diplomatie mondiale des grandes métropoles.

Mes chers collègues, la réussite de Paris est mon ambition. Cette ambition est clairvoyante. Je connais la complexité de la société parisienne, la force des courants qui la traversent, l'intensité des controverses qui s'y engagent, l'éclat des différences et des divergences qui y cohabitent. Mais cette complexité renforce ma confiance. Elle nourrira, tout au long des 6 prochaines années, ma vision et ma pratique politique de maire. Pour reprendre ces mots de Michel Foucault : "Je compte faire le choix de ce qui est positif et multiple, préférer la différence à l'uniformité". C'est de cette manière que je compte réaliser le programme pour lequel les Parisiens m'ont élue avec une belle majorité, en m'appuyant sur un exécutif, une majorité riches de leurs différences mais unis par tout ce qui nous rassemble. Ce programme, je le réaliserai avec un profond respect du débat démocratique en écoutant et en prenant en compte les avis constructifs de l'opposition. Je le réaliserai en ne perdant jamais de vue les valeurs qui nous unissent. Je le réaliserai sans jamais quitter du regard le service des Parisiens et la grandeur de Paris.

Je vous remercie, mes chers collègues.

Je vous propose une suspension de séance de 15 minutes. Je vais saluer Bertrand DELANOË.

Merci.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à onze heures quarante-cinq minutes est reprise à douze heures, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, je vous propose de reprendre la séance. Nous avons encore du travail ce matin.

2014 C 1 Détermination du nombre d'adjoints.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je souhaite d'abord vous lire et vous demander de vous exprimer sur le projet de délibération qui fixe le nombre de postes d'adjoints, que je soumettrai à votre vote.

Le projet de délibération est le suivant :

"Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal, vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-2 ; vu la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ; sur la proposition de Mme la Maire de Paris, délibère :

Il est créé 21 postes d'adjoints."

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération C 1.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le projet de délibération est adopté. (2014 C 1).

Vous avez fait une demande, Madame, pour un autre projet de délibération sur le nombre des adjoints ?

Nous avons déjà voté, mais faites votre explication de vote.

Donc, adopté, bien sûr, à la majorité et je vous laisse la parole pour une explication de vote.

Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET. - Nous avons voté contre ce projet de délibération et je voudrais vous expliquer, Madame la Maire, mes chers collègues, pourquoi.

Ce projet de délibération aurait dû être un simple projet de délibération technique partagé facilement par tous, mais voilà, il est le premier coup de couteau porté par le pouvoir dans les promesses faites aux Parisiens.

Nous avons tous dénoncé pendant la campagne le nombre trop important d'adjoints, c'est cher, c'est inefficace et, Madame la Maire, vous avez alors promis à notre suite de limiter le nombre d'adjoints à 20 maximum.

Vous commencez donc ce mandat par une première trahison aux engagements passés en en demandant 21, soit plus que de Ministres au Gouvernement, et des conseillers délégués en plus.

Madame la Maire, nous dénonçons ce premier renoncement et nous serons toujours présents pour vous rappeler aux engagements pris devant les Parisiens.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues.

Vous vous êtes exprimés favorablement pour un projet de délibération dans lequel je vous ai proposé de fixer le nombre d'adjoints à 21 conformément aux engagements que j'ai pris devant les Parisiens et donc, eux seuls peuvent effectivement me dire s'ils sont respectés ou pas, mais une vingtaine d'adjoints, la vingtaine reste bien dans le domaine. Je vous remercie.

A présent, nous devons passer en Conseil général, on ne bouge pas, pour fixer la composition de la Commission Permanente.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à douze heures cinq minutes, est reprise à douze heures dix minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous repassons en Conseil municipal.

Election des adjoints.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, notre Assemblée doit maintenant élire les membres de l'Exécutif municipal. Ainsi que je m'y étais engagée, je présente une équipe resserrée, composée de 21 hommes et femmes engagés pour Paris, représentant la diversité des arrondissements et aux parcours eux-mêmes diversifiés.

Cette équipe allie l'expérience et le renouvellement, elle sera entièrement tournée vers le service de notre ville ; et au côté de ces 21 adjoints sur lesquels nous allons nous prononcer par vote, je désignerai ultérieurement 5 conseillers délégués par arrêté, qui seront dédiés à des thématiques spécifiques sur lesquelles je souhaite que les interlocuteurs de la Ville identifient aussi un référent dédié.

Je vous donne la lecture de la liste des adjoints et de leur délégation.

Premier adjoint, chargé de la culture, du patrimoine, des entreprises culturelles, de la "nuit" et des relations avec les arrondissements : Bruno JULLIARD.

Ensuite, je donne lecture par ordre alphabétique de la liste des autres adjoints :

Julien BARGETON, chargé des finances, du suivi des S.E.M., des marchés publics, des concessions et de la politique des achats.

Célia BLAUDEL, chargée de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du "plan climat énergie territorial".

Hélène BIDARD, chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'Homme.

Ian BROSSAT, chargé du logement et de l'hébergement d'urgence.

Colombe BROSSEL, chargée des espaces verts, de la nature, des affaires funéraires et de la préservation de la biodiversité.

Alexandra CORDEBARD, chargée des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.

Myriam EL KHOMRI, chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration.

Emmanuel GREGOIRE, chargé des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration.

Antoinette GUHL, chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire.

Bernard JOMIER, chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'A.P.-H.P.

Patrick KLUGMAN, chargé des relations internationales et de la francophonie.

Marie-Christine LEMARDELEY, chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche.

Jean-François MARTINS, chargé des sports et du tourisme.

Jean-Louis MISSIKA, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, aux projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

Christophe NAJDOVSKI, chargé des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

Mao PENINO, chargé de la propreté, de l'assainissement, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.

Olivia POLSKI, chargée du commerce et de l'artisanat.

Pauline VERON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Dominique VERSINI, chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées.

Catherine VIEU-CHARIER, chargée de la mémoire, du monde combattant et correspondante défense.

Voilà la liste des 21 adjoints que je vous propose pour ce vote.

Je vais vous dire les noms et les fonctions des conseillers délégués que je nommerai par arrêté, sachant qu'ils ne sont pas, bien sûr, visés par le vote du projet de délibération, mais pour votre information, je vous les donne.

Laurence GOLDGRAB sera conseillère déléguée auprès du Premier adjoint, chargée des entreprises culturelles.

Frédéric HOCQUARD sera conseiller délégué auprès du Premier adjoint, chargé de la "nuit".

Jacques BAUDRIER sera conseiller délégué auprès de l'adjoint à l'urbanisme, chargé de l'architecture et des grands projets de renouvellement urbain.

Nawel OUMER : conseillère déléguée auprès de l'adjointe à la solidarité et aux affaires sociales, chargée de la petite enfance et de la protection de l'enfance.

Hermano SANCHES-RUIVO qui, lui, sera conseiller délégué auprès de l'adjoint aux relations internationales, chargé de l'Europe.

Je vous remercie.

Je demande aux quatre secrétaires de nous rejoindre.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote par appel nominal).

Est-ce que tous les Conseillers qui ont été appelés ont pu se rendre à l'urne ?

Donc je déclare le scrutin clos.

Nous allons procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement).

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à douze heures quarante minutes, est reprise à treize heures cinq minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, nous reprenons la séance.

Election des adjoints (suite).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Après le dépouillement relatif à l'élection des adjointes et adjoints à la Maire de Paris, je vous donne les résultats :

Nombre d'inscrits : 163.

Nombre de votants : 160.

Bulletins blancs ou nuls : 72.

Suffrages exprimés : 88.

Majorité absolue : 45.

La liste proposée a obtenu 88 voix et est donc adoptée.

Je salue et je félicite les adjoints de cet Exécutif de Paris.

Merci.

2014 Délégations du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal, à Mme la Maire de Paris sur les matières et dans les conditions des articles L. 1413-1, L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vais à présent soumettre à votre vote le projet de délibération donnant délégation à la Maire de Paris par le Conseil de Paris sur les matières et dans les conditions visées par les articles L. 1413-1, L. 2122-22, L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Ce document vous a été adressé avec la convocation et je vous précise que ce projet est sans changement par rapport à la précédente mandature, à l'exception du point 3 de l'article 1 qui a été adapté pour se conformer aux règles nouvelles relatives aux conditions de délégation des assemblées locales en matière d'opérations financières. C'est un point technique dont on a tenu compte.

Y a-t-il des observations sur ce projet de délibération ?

Il n'y en a pas.

Je mets donc aux voix, à main levée, le projet de délibération SGCP 1.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le projet de délibération est adopté. (2014, SGCP 1).

Je vous remercie.

Nous repassons en formation de Conseil général.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à treize heures dix minutes, est reprise à treize heures quinze minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Avant de lever cette séance, notre première séance, je voudrais, bien sûr, vous remercier toutes et tous ; vous dire que je suis particulièrement heureuse que nous engagions un travail de six ans pour les Parisiens dans la diversité qui est la nôtre.

Je vous rappelle qu'un déjeuner est servi dans les salons pour les élus et les fonctionnaires concernés par cette séance, fonctionnaires que je remercie également.

Enfin, je vous précise que les Conseils d'arrondissement se réuniront, là aussi conformément à la loi, le dimanche 13 avril et le prochain Conseil de Paris, lui, aura lieu les 19 et 20 mai.

Je vous remercie.

Clôture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - La séance est levée.

(La séance est levée à treize heures vingt minutes).

Liste des membres présents.

MM. Pierre AIDENBAUM, Jean-Noël AQUA, David ASSOULINE, Mmes Michèle ASSOULINE, Marie ATALLAH, MM. Pierre AURIACOMBE, Eric AZIÈRE, Mmes Marinette BACHE, Catherine BARATTI-ELBAZ, MM. Julien BARGETON, Jacques BAUDRIER, Mme Emmanuelle BECKER, MM. Hervé BÉGUÈ, David BELLARD, Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Florence BERTHOUT, Hélène BIDARD, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Célia BLAUDEL, Gypsie BLOCH, M. Patrick BLOCHE, Mme Julie BOILLOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Jacques BOUTAULT, Mmes Claudine BOUYGUES, Galla BRIDIER, MM. Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Mmes Colombe BROSSEL, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Delphine BURKLI, Frédérique CALANDRA, M. Stéphane CAPLIEZ, Mmes Sylvie CEYRAC, Sandrine CHARNOZ, MM. Pierre CHARON, Pascal CHERKI, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, M. Yves CONTASSOT, Mme Alexandra CORDEBARD, MM. Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François-David CRAVENNE, François DAGNAUD, Claude DARGENT, Mmes Virginie DASPET, Rachida DATI, Emmanuelle DAUVERGNE, M. Bernard DEBRÉ, Mme Leïla DIRI, MM. Jérôme DUBUS, Philippe DUCLOUX, Mmes Catherine DUMAS, Myriam EL KHOMRI, Agnès EVREN, Nathalie FANFANT, M. Rémi FERAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Pierre GABORIAU, Mmes Fanny GAILLANNE, Edith GALLOIS, Maud GATEL, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Jean-Jacques GIANNESINI, Mme Danièle GIAZZI, MM. Christophe GIRARD., Jérôme GLEIZES, Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Philippe GOUJON, Emmanuel GREGOIRE, Mme Antoinette GUHL, MM. Didier GUILLOT, François HAAB, Mmes Marie-Laure HAREL, Jeanne d'HAUTESERRE, M. Eric HÉLARD, Mme Anne HIDALGO, MM. Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Christian HONORÉ, Mmes Ann-Kartrin JÉGO, Halima JEMNI, Olga JOHNSON, MM. Bernard JOMIER, Pascal JULIEN, Bruno JULLIARD, Patrick KLUGMAN, Mmes Pénélope KOMITES, Fatoumata KONÉ, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Brigitte KUSTER, Marie-Pierre de LA GONTRIE, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, MM. Thomas LAURET, Jean-Pierre LECOQ, Mmes Béatrice LECOUTURIER, Catherine LECUYER, MM. Franck LEFEVRE, Jean-François LEGARET, Jean-Marie LE GUEN, Eric LEJOINDRE, Pierre LELLOUCHE, Mmes Marie-Christine LEMARDELEY, Annick LEPETIT, M. Didier LE RESTE, Mme Véronique LEVIEUX, M. Roger MADEC, Mme Nathalie MAQUOI, M. Jean-François MARTINS, Mmes Caroline MECARY, Sandrine MEES, Fadila MÉHAL, MM. Etienne MERCIER, Jean-Louis MISSIKA, Mmes Valérie MONTANDON, Joëlle MOREL, Valérie NAHMIAS, MM. Christophe NAJDOVSKI, Nicolas NORDMAN, Mmes Annick OLIVIER, Anne-Constance ONGHENA, Nawel OUMER, Déborah PAWLIK, MM. Frédéric PECHENARD, Mao PENINO, Atanase PERIFAN, Mmes Carine PETIT, Olivia POLSKI, M. Yves POZZO di BORGIO, Mmes Danièle PREMEL, Raphaëlle PRIMET, MM. Christian SAINT-ETIENNE, Hermano SANCHES RUIVO, Mmes Marielle de SARNEZ, Danielle SIMONNET, Aurélie SOLANS, Anne SOUYRIS, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne TACHÈNE, Karen TAIEB, MM. Buon Huong TAN, Dominique TIBERI, Sergio TINTI, Patrick TRÉMÈGE, Daniel VAILLANT, François VAUGLIN, Mmes Pauline VÉRON, Dominique VERSINI, M. Alexandre VESPERINI, Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Yann WEHRLING, Mme Mercedes ZUNIGA.

Excusés : Mme Yamina BENGUIGUI, MM. Grégoire CHERTOK et Jean-Baptiste MENGUY.